

Appel à projets formation

CRET CELEST

Celest (*Center for Interdisciplinary Research and Expertise on Transitions*) est l'un des deux centres de recherche et d'expertise transversaux (CRET) de l'Initiative d'Excellence Lorraine (I-site). Il confère aux sciences humaines et sociales un rôle central dans la compréhension et l'explication des **transitions**. Dans une double perspective : critique et réflexive, ainsi que transversale, il vise à éclairer ces processus et les politiques qui leur sont associées (<https://msh-lorraine.fr/celest-qui-sommes-nous/>).

Le CRET Celest lance un Appel à projet (AAP) destiné à soutenir et accompagner des initiatives de formation interdisciplinaires en lien avec les thématiques de Celest et/ou d'évolution des pratiques pédagogiques. Cet AAP s'inscrit dans les orientations de Celest visant à encourager l'innovation pédagogique, l'évolution des pratiques pédagogiques dans un environnement en perpétuel changement, le croisement des savoirs, le renforcement des collaborations entre composantes, l'expérimentation ou la consolidation de formations interdisciplinaires.

Les projets pourront se développer selon un ou plusieurs des axes suivants :

- 1/ l'usage de l'intelligence artificielle et l'adaptation des formations à l'IA
- 2/ la construction et l'enseignement de l'interdisciplinarité
- 3/ la construction de partenariats à la frontière entre SHS et sciences formelles et naturelles.

ACTIONS ÉLIGIBLES

Sont éligibles à cet AAP toute initiative mise en œuvre d'ici le 31 juillet 2027, quelle que soit sa forme, et notamment mais sans être exclusive :

- Modules ou unités d'enseignement interdisciplinaires
- Ateliers, cycles thématiques courts, séminaires pédagogiques, projets tutorés
- Universités d'été, écoles thématiques, stages mixtes entre disciplines
- Dispositifs expérimentaux d'apprentissage par projet

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Les projets seront appréciés en fonction de :

- Leur caractère innovant
- La qualité pédagogique de l'initiative
- La faisabilité de l'initiative
- Les retombées attendues pour les étudiants et étudiantes et pour les équipes pédagogiques
- La dimension interdisciplinaire (nombre et diversité des disciplines impliquées)
- La pertinence du soutien demandé
- L'articulation du projet avec les perspectives de la future offre de formation

PUBLICS CIBLES

Cet appel s'adresse, à titre principal, à tous les collègues actifs dans le domaine de la pédagogie au sein des collègiums ALL, SHS, DEG, LMI.

A titre subsidiaire, des initiatives provenant de collègues d'autres collègiums seront acceptées dès lors qu'elles ont lieu dans le cadre de projets Impact ou de programmes interdisciplinaires de l'I-site.

Dans tous les cas, **l'accord écrit du directeur de composante** où a lieu le projet est un élément nécessaire à la recevabilité du dossier.

MODALITÉS DE SOUTIEN

Le CRET Celest pourra apporter un soutien :

- Financier dans la limite de 4000 euros par projet (montants modulés selon les besoins et l'enveloppe disponible).

Le cofinancement du projet n'est pas un prérequis mais est fortement souhaité pour les projets qui relèveraient des Impacts ou des Programmes interdisciplinaires de l'I-site.

L'enveloppe globale attribuée, s'élève pour l'ensemble des projets soutenus, à **30 000 euros**.

Les projets lauréats pourront, le cas échéant, s'appuyer sur l'expertise technique d'un ingénieur en intelligence artificielle et ingénierie pédagogique (en cours de recrutement dans le cadre de la collaboration Celest / Insight).

MODALITÉS DE DÉPÔT

Les porteurs devront transmettre un dossier comprenant :

- Le formulaire de réponse à l'APP
- Toute pièce complémentaire jugée utile (lettres de soutien, descriptif pédagogique, budget...).

Le dossier doit être adressé à : Samuel Ferey (samuel.ferey@univ-lorraine.fr) et Philippe De Carvalho (philippe.de-carvalho@univ-lorraine.fr)

CALENDRIER

- Date limite de dépôt : 20 mars 2026
- Communication des résultats : avril 2026
- Mise en œuvre : entre la date notification d'acceptation du projet et le 31 juillet 2027

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

La participation à cet APP n'engage pas le CRET Celest à financer automatiquement les projets soumis. Les initiatives retenues feront l'objet d'un suivi par le comité opérationnel Celest. Une synthèse des retours permettra d'évaluer la pertinence du dispositif et d'ajuster les modalités pour les éditions ultérieures.

Pour toute question : Philippe De Carvalho, project manager Celest philippe.de-carvalho@univ-lorraine.fr